

# Fiche Outil

La Fiche-Outil donne un aperçu des outils disponibles pour l'amélioration de l'intégrité de l'eau

## Evaluation annotée de l'intégrité de l'eau (EAIE)

Une analyse rapide des niveaux d'intégrité de l'eau par une approche multipartite

### APERÇU

L'Évaluation annotée de l'intégrité de l'eau (EAIE) est un outil conçu pour une évaluation rapide de la situation d'intégrité dans le secteur de l'eau à travers un atelier multipartite d'une journée. L'EAIE a été élaborée par le Réseau d'intégrité de l'eau (WIN) en collaboration avec le Centre international de l'eau et de l'assainissement IRC. Cette évaluation a pour but d'analyser les risques afférant à l'intégrité de l'eau et qui pourraient occasionner la corruption et faire obstacle à la bonne gouvernance. L'outil examine les trois piliers de l'intégrité : Transparence, Redevabilité, et Participation (TRP). L'EAIE évalue ces trois piliers (TRP) pour cinq domaines de risque par l'entremise de notes accompagnées d'annotations (commentaires). Les annotations sont des informations qualitatives justifiant les notes octroyées et ce, sur la base d'un dialogue entre des participants à l'atelier experts du secteur de l'eau et de la législation anti-corruption.

#### CUADRO 1 Información básica:

**Grupo destinatario** - Un grupo de expertos de múltiples sectores interesados liderados por una organización sectorial.

**Frecuencia de implementación** - El examen puede repetirse una o dos veces al año.

**Nivel de implementación** - En el ámbito nacional, pero puede adaptarse al nivel regional e incluso local.

**Más información** - Se pueden consultar el manual del AWIS, la guía para facilitadores y el informe de WIN sobre el AWIS 2011 en Kenia para obtener más información sobre la implementación del AWIS en la práctica.

Cette évaluation est également importante en ce qu'elle facilite l'échange d'informations et de points de vue à travers le dialogue. Cette démarche crée les bases d'une priorisation des actions visant à asseoir l'intégrité de l'eau.

### OBJECTIF

L'EAIE vise à :

- » **Donner un aperçu de l'état d'intégrité de l'eau** et identifier les risques potentiels dans un sous-secteur particulier de l'eau.
- » **Accroître la sensibilisation sur l'intégrité de l'eau (TRP)** afin de stimuler des actions résultant d'un dialogue constructif et orienté-solution entre divers intervenants
- » **Identifier les axes prioritaires d'actions** par une réflexion sur les résultats de l'EAIE et les expériences des différents groupes d'intervenants afin de d'accroître l'intégrité et renforcer le cadre de la gouvernance.
- » **Décrire et documenter le changement** de manière progressive en reprenant l'EAIE.

### ALCANCES

L'EAIE est un instrument qualitatif utilisé comme mode d'évaluation rapide pour apprécier l'état d'intégrité de l'eau. Cet outil doit être intégré aux activités courantes des intervenants car il requiert un suivi constant afin de traiter les insuffisances et les risques identifiés et pouvant constituer une menace.

Cela implique que les résultats de l'atelier soient partagés et discutés avec un groupe plus important

d'acteurs ayant mandat pour améliorer la situation par la mise en œuvre d'actions prioritaires idoines pour atténuer les insuffisances identifiées par l'EAIE et renforcer ainsi l'intégrité dans le secteur de l'eau.

### MISE EN OEUVRE

L'EAIE est réalisée en atelier par un groupe de huit à 12 experts familiers du sous-secteur évalué et des progrès en matière de mesures anti-corruption. Les participants attribuent des notes aux TRP dans cinq domaines critiques :

- » Politique et législation
- » Réglementation
- » Projets et programmes d'investissement
- » Délivrance de services
- » Cadre anti-corruption

Les moyennes de notes jettent les bases des annotations qualitatives, donnant ainsi une idée de la situation d'intégrité du sous-secteur en cours d'analyse. Des définitions claires des TRP sont utilisées afin de faciliter les processus d'attribution de notes et les annotations.

L'outil est mise en œuvre comme suit:

- 1 Les Participants attribuent de manière anonyme des notes allant du niveau 1 au niveau 3 (1=faible, 2=moyen et 3=élevé) aux T, R, P pour chaque domaine de risque. Les résultats sont remis au Facilitateur et traités afin d'obtenir une note moyenne attribuée par l'ensemble des participants pour chaque niveau de TRP.

- 2 Les résultats de notations sont partagés entre les participants. L'expérience a montré que les notes varient d'un participant à un autre et donc il est demandé au groupe de fournir des annotations pour les niveaux au dessus et en dessous de la note. Le groupe fait des commentaires détaillés pour chaque note.

- 3 Les notes et les annotations permettent d'identifier les axes d'action prioritaires. Les participants peuvent déjà identifier certaines actions à mettre en œuvre comme base d'une discussion multipartite plus large sur les résultats de l'EAIE.

- 4 En guise de suivi de l'atelier, le rapport de l'EAIE qui présente les résultats de l'attribution de notes, et les suggestions d'actions à entreprendre, est partagé avec un groupe plus large d'intervenants. Le dissémination du rapport renforce la sensibilisation sur la situation et permet d'initier des actions futures.

### CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La répétition annuelle de l'EAIE combinée à un passage en revue des progrès et des actions convenues est un moyen efficace pour documenter le changement en matière d'intégrité de l'eau, renforcer le dialogue nécessaire au maintien de ce processus de changement et ainsi réduire le risque de corruption dans le secteur. L'approche par l'EAIE peut permettre de formuler les politiques nationales de l'eau grâce à l'engagement d'acteurs-clés issus du secteur et impliqués dans les processus d'élaboration de politiques. Les informations recueillies au cours de l'atelier peuvent également servir à soutenir les efforts de plaidoyer basés sur les preuves au niveau national et mondial.

**FIGURE 1 Exemple de résultats EAIE**

